



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
**Ministère de l'Éducation nationale
et de l'Enfance et de la Jeunesse**



infpc

institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Dossier de presse

Insertion professionnelle des jeunes sortant de l'école

Étude Transition École – Vie active -TEVA

14 décembre 2015

CONTENU DU DOSSIER

L'étude TEVA : un nouvel instrument pour l'analyse et le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes sortant de l'école.....	3
1. Contexte et objectifs de l'étude	3
2. Quels élèves ont été suivis ?	4
Analyse de l'insertion professionnelle des jeunes	5
1. L'insertion professionnelle et la qualité de l'emploi en onze indicateurs	5
2. Huit trajectoires types pour regrouper les parcours des élèves	8
3. Baromètre TEVA : l'insertion des jeunes en un clic.....	9
4. Publications	9
Méthodologie de l'étude	10
À propos de l'Observatoire de la formation et de l'INFPC.....	11

1. Contexte et objectifs de l'étude

Permettre aux jeunes d'obtenir rapidement et durablement un emploi de qualité est un vrai enjeu de société dans un contexte où les jeunes font partie, avec les seniors, des publics les plus touchés par le chômage.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'étude Transition École-Vie Active - TEVA, menée par l'Observatoire de la formation, pôle d'activité de l'INFPC. Cette étude vise à analyser le début de carrière des élèves primo-sortants du système éducatif.

Les primo-sortants correspondent aux jeunes qui interrompent leurs études pour la première fois, en cours, ou à l'issue de l'année scolaire de l'examen pour l'obtention d'un des diplômes de l'enseignement secondaire général et secondaire technique.

La force de l'étude TEVA réside dans son caractère longitudinal. Les jeunes d'une même génération de primo-sortants sont suivis au quotidien durant les trois premières années consécutives à leur sortie de l'école. L'étude est répétée sur plusieurs générations de primo-sortants.

L'originalité de l'étude TEVA tient au caractère objectif des données utilisées. Elles proviennent des bases de données administratives du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) selon les autorisations de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) n°220/2012 et n°255/2014.

2. Quels élèves ont été suivis ?

Les élèves sortant de l'enseignement secondaire technique

Les générations des élèves sortant de l'enseignement secondaire technique en 2008, 2009 et 2010 ont été suivies respectivement jusqu'en 2011, 2012 et 2013.

Les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique suivis dans le cadre de cette étude comprennent trois régimes :

- le régime professionnel :
 - le CITP, certificat d'initiation technique et professionnelle,
 - le CCM, certificat de capacité manuelle,
 - le CATP, certificat d'aptitude technique et professionnelle.Le CITP et le CCM sont regroupés pour cette étude.

- le régime de la formation de technicien :
 - le diplôme de technicien (DT).

- le régime technique :
 - le diplôme de fin d'études secondaires techniques (DFEST).

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le certificat de capacité professionnelle (CCP) et le CATP par le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP).

Les élèves sortant de l'enseignement secondaire général

Les élèves sortant de l'enseignement secondaire général en 2009 et 2010 ont également été suivis sur trois années. Ils n'ont été intégrés ni dans la présentation des résultats ni au niveau des publications car ils poursuivent pour la plupart leurs études.

Les parcours de ces élèves peuvent être consultés à partir du baromètre TEVA (point 3, page 10).

1. L'insertion professionnelle et la qualité de l'emploi en onze indicateurs

La variété des situations vécues par les jeunes au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école peut être appréhendée à l'aide d'un jeu de onze indicateurs.

Six indicateurs permettent de mesurer l'insertion professionnelle :

- accès rapide à l'emploi (4 mois au plus) ;
- emploi permanent (3 ans) ;
- éloigné de l'emploi (moins d'1 an) ;
- reprise d'études (1 an et plus) ;
- taux d'emploi à 3 ans ;
- ni en emploi ni en reprise d'études à 3 ans.

Cinq indicateurs servent à apprécier la qualité des emplois occupés :

- CDI à 3 ans
- nombre moyen de CDD sur 3 ans ;
- temps partiel sur 3 ans ;
- salaire horaire moyen à la 1^{re} embauche ;
- salaire horaire moyen à 3 ans.

L'exploitation de ces indicateurs permet de faire des comparaisons entre groupes d'élèves et de suivre les progrès d'une génération de primo-sortants à l'autre.

Nous pouvons ainsi comparer l'insertion professionnelle et la qualité des emplois occupés par les diplômés et les non-diplômés de l'enseignement secondaire technique (EST), l'année scolaire 2009/2010, au travers de ces 11 indicateurs contextualisés selon 4 dimensions :

- temps cumulé en emploi ;
- premier emploi ;
- emploi durant les trois années qui suivent la sortie de l'école ;
- emploi trois ans après la sortie de l'école.

Temps cumulé en emploi

Les diplômés passent plus de temps en emploi que les non-diplômés. Ils cumulent, en moyenne, 29 mois en emploi au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, contre 24 mois pour les non-diplômés. Un diplômé de l'EST sur quatre est en emploi tout au long des trois années qui suivent la sortie de l'école. Un non-diplômé sur cinq cumule moins d'un an en emploi sur la même période.

Emploi permanent (3 ans)

24 % des diplômés de l'EST sont en emploi tout au long des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, contre 16 % des non-diplômés de l'EST.

Éloigné de l'emploi (moins d'1 an)

10 % des diplômés de l'EST connaissent moins de 12 mois d'emploi au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, contre 21 % des non-diplômés de l'EST.

Reprise d'études (1 an et plus)

7 % des diplômés et autant de non-diplômés cumulent un an et plus en reprise d'études au cours des 3 ans qui suivent la sortie de l'école.

Premier emploi

Les diplômés de l'EST accèdent plus rapidement au premier emploi que les non-diplômés de l'EST. Ils gagnent plus à la première embauche.

Accès rapide à l'emploi (4 mois au plus)

Les sortants de l'EST trouvent, en moyenne, leur premier emploi en 4 mois et l'occupent pendant 16 mois.

78 % des diplômés de l'EST accèdent à leur premier emploi en moins de 4 mois, contre 62 % des non-diplômés de l'EST.

Salaires horaires moyens à la 1ère embauche (euros)

Le salaire horaire moyen à la première embauche s'élève à 12,7 euros pour les diplômés de l'EST, contre 11,4 euros pour les non-diplômés de l'EST.

Emploi durant les trois années qui suivent la sortie de l'école

Les sortants de l'EST vivent, en moyenne, 2,9 épisodes d'emplois différents au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école. La multiplication des emplois de courte durée non sécurisés et des emplois à temps partiel peuvent signaler une certaine forme de précarité de l'emploi. **Les non-diplômés de l'EST vivent un nombre plus élevé d'emplois sous CDD que les diplômés de l'EST. En revanche, quand ils sont en emploi, les non-diplômés passent autant de temps que les diplômés à temps partiel.**

Nombre moyen de CDD sur 3 ans

Les diplômés de l'EST, vivent, en moyenne, 2,6 épisodes d'emplois différents en CDD au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école, contre 4,4 épisodes pour les non-diplômés de l'EST.

Temps partiel sur 3 ans

Le temps partiel compte, en moyenne, pour 16 % du temps passé en emploi au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école par les diplômés de l'EST, contre 17 % de celui des non-diplômés de l'EST.

Emploi trois ans après la sortie de l'école

L'emploi concerne davantage les diplômés que les non-diplômés. Ils sont plus souvent en CDI et gagnent plus. Un non-diplômé sur quatre n'est ni en emploi, ni en études après trois ans.

Taux d'emploi à 3 ans

Trois ans après la sortie de l'école, 84 % des diplômés de l'EST sont en emploi, contre 75 % des non-diplômés de l'EST. Des disparités existent entre diplômés de l'EST parmi les diplômés. Le taux d'emploi des sortants diplômés d'un CATP (DAP) est le plus élevé : 87 % d'entre eux sont en emploi trois ans après la sortie de l'école.

Ni en emploi, ni en reprise d'études à 3 ans

Trois ans après la sortie de l'école, 9 % des diplômés de l'EST ne sont ni en emploi, ni en reprise d'études, contre 19 % des non-diplômés de l'EST.

CDI à 3 ans

Trois ans après la sortie de l'école, la part des diplômés en emploi occupant un CDI s'élève à 90 %, contre 81 % pour les non-diplômés en emploi.

Salaire horaire moyen à 3 ans

Le salaire horaire moyen trois ans après la sortie de l'école s'élève à 14,5 euros pour les diplômés de l'EST, contre 12,8 euros pour les non-diplômés de l'EST.

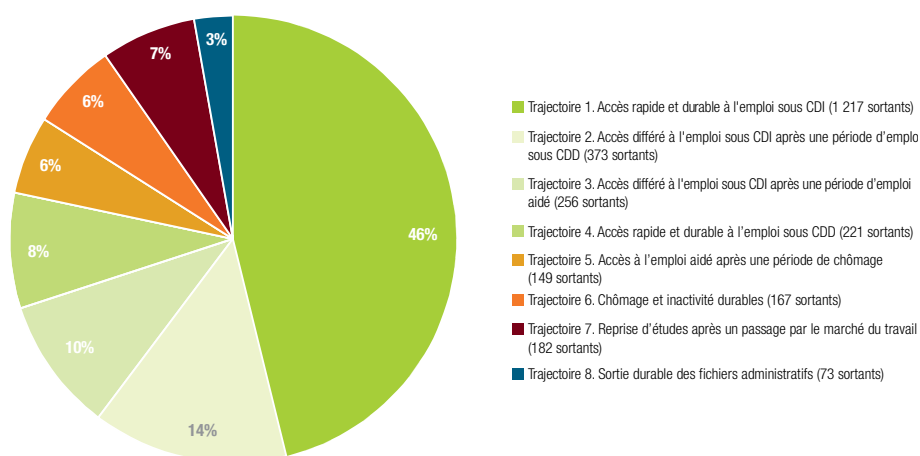
Les diplômés s'insèrent mieux que les non-diplômés et bénéficient d'emplois de meilleure qualité.

2. Huit trajectoires types pour regrouper les parcours des élèves

La variété des parcours de début de carrière des jeunes qui sortent de l'enseignement secondaire technique peut être réduite à un petit nombre de trajectoires types. Ces trajectoires types d'insertion professionnelle regroupent les jeunes aux parcours proches. Huit trajectoires types ont été définies pour les élèves aux parcours d'insertion proches sur deux générations de primo-sortants (années scolaires 2008/2009 et 2009/2010).

46% de ces jeunes sont dans une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI.

Graphique 3
Répartition des sortants entre les différentes trajectoires types d'entrée dans la vie active (en % et en nombre) – Trajectoires 2009-2013*



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.
Source : Observatoire de la formation

Un accès rapide et durable à l'emploi sous CDI

La moitié des jeunes décrochent leur CDI en moins d'un mois après la sortie de l'école. Ils passent, en moyenne, 34 mois sur les 36 premiers mois de leur vie active dans un emploi sous CDI. Après 3 ans, ils sont 94% dans un emploi sous CDI.

La réussite à l'examen : moteur de l'insertion professionnelle

Les diplômés ont 1,4 fois plus de chances d'être dans une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi sous CDI que les non-diplômés. Les non-diplômés ont un risque 2,4 fois plus élevé que les diplômés d'être dans une trajectoire de chômage et d'inactivité durables.

Des disparités existent entre diplômés, parmi les diplômés. Les chances d'avoir un parcours marqué par un accès rapide et durable à l'emploi sous CDI sont les plus élevées parmi les diplômés du CATP (DAP) et du DFEST (53 % chacun).

3. Baromètre TEVA : l'insertion des jeunes en un clic

Un baromètre en ligne, **outil inédit**, permet de suivre les progrès réalisés en matière d'insertion professionnelle et de qualité des emplois occupés par différentes générations de jeunes.

L'ensemble des élèves inscrits en dernière année de l'enseignement secondaire général et secondaire technique sont repris par diplôme et par régime scolaire, si tant est qu'ils quittent le système scolaire par la suite.

L'outil permet de croiser les critères, et ainsi de comparer par exemple l'insertion professionnelle d'une génération à l'autre en fonction de la réussite scolaire ou du genre de l'élève primo-sortant.

Le baromètre est accessible sur www.lifelong-learning.lu/teva.

4. Publications

Deux types de publication sont édités par l'Observatoire de la formation :

- **Indicateurs clés**
Analyse de l'insertion professionnelle et qualité des emplois occupés des élèves
- **Trajectoires**
Analyse des parcours d'insertion types des élèves

Ces publications, contrairement au baromètre, portent exclusivement sur les jeunes sortant de l'enseignement secondaire technique.

Méthodologie de l'étude

L'étude TEVA s'intéresse aux primo-sortants : les élèves qui quittent pour la première fois l'école, en cours de l'année scolaire de l'examen ou à l'issue de l'examen. Pour la population suivie la plus récente, il s'agit des sortants de l'année 2009/2010.

Les données proviennent des bases de données administratives du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

Les données permettent de suivre les élèves sur trois années, sur base d'un calendrier journalier, qui démarre pour chaque élève, le jour de sa sortie de l'école.

La méthodologie peut être consultée dans les publications TEVA ou en ligne sur www.lifelong-learning.lu/teva.

L'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Sa mission fondamentale est de promouvoir la formation tout au long de la vie.

L'INFPC mène des travaux de veille et de développement en matière de formation à travers l'Observatoire de la formation.

Cet Observatoire répond à la volonté du gouvernement et des partenaires sociaux de bâtir une connaissance statistique fine et de produire des analyses qualitatives fiables en matière de formation.

Les productions de l'Observatoire fournissent des éclairages utiles aux politiques publiques et aux stratégies privées afin d'optimiser la qualité des compétences destinées au marché du travail.

